

La Liseuse - Appel à textes du 17 janvier 2024

La Liseuse est le comité de lecture du Rideau et du Vilar associés.
Composée d'auteur.rice.s, metteur.euse.s en scène, traducteur.rice.s, comédien.ne.s, enseignant.e.s, lecteurs et lectrices passionné.e.s, elle a pour objectif de découvrir et faire connaître des textes dramatiques d'auteur.rice.s vivant.e.s et qui n'ont jamais été joués en Belgique.

Chaque saison, un ou deux textes issus de l'appel lancé la saison précédente sont désignés lauréats et mis en lecture ou en ondes.

Le processus de sélection s'effectue en 3 temps :

- 1^{er} cycle : chaque texte est lu par au moins trois lecteur.rice.s ;
- 2^{ème} cycle : les textes retenus au 1^{er} tour sont distribués à au moins 4 lecteur.rice.s ;
- 3^{ème} cycle : les cinq finalistes sont lus par l'ensemble des membres de La Liseuse afin de choisir le.les textes lauréat.s.

A l'issue du choix final, au début de la saison 24-25, chaque auteur.rice et/ou traducteur.rice est informé.e si son texte a été retenu ou non, mais La Liseuse n'a pas vocation d'argumenter sa décision.

Dans le cas d'une traduction, l'auteur.rice et le.la traducteur.rice seront conjointement désigné.e.s lauréat.e.s.

Textes concernés

- Tout type de textes dramatiques en langue française d'auteur.rice.s vivant.e.s. écrit ou publié il y a moins de 10 ans.
- Traductions acceptées.
- Le texte ne doit pas avoir été joué ou faire l'objet d'une production en Belgique.
- Le texte ne doit pas avoir fait l'objet d'une mise en ondes.
- Adaptations d'œuvres littéraires et textes jeune public non acceptés.
- Un texte ne peut être déposé une seconde fois à La Liseuse.
- L'auteur.rice / le.la traducteur.rice ne pourra postuler qu'une année sur deux.

Accompagnement des textes sélectionnés

- Sélection d'un ou deux coups de cœur par saison pour une mise en lecture ou une mise en ondes
- Les textes retenus au 2^{ème} cycle constitueront un panel ressource qui pourra être diffusé à d'autres opérateurs.

Partenaire

- Le Centre des Écritures Dramatiques Wallonie-Bruxelles (CED-WB)

Période de dépôt des textes

- À partir du 17 janvier 16:00 (heure de Bruxelles)
Attention, seuls les 100 premiers textes seront pris en compte.

Modalités d'envoi

- Le texte est envoyé par son auteur.rice ou traducteur.trice dans sa version finale.
- Un seul texte par appel.
- Souscription via le formulaire en ligne exclusivement sur les sites du Rideau (www.lerideau.brussels) et du Vilar (www.levilar.be).